

10 PROPOSITIONS DU Snetap POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE



Durant l'année 2016 le Snetap-FSU a lancé un chantier de réflexion sur la voie professionnelle et plus particulièrement sur le Bac Pro 3 ans, issu de la rénovation de la voie professionnelle. Avec les différent-es acteurs et actrices de l'Enseignement Agricole Public, il a dans un premier temps tenté de faire un bilan de cette réforme puis élaboré des perspectives pour les élèves et les apprenti-es de la voie professionnelle.

De ce travail, le Snetap-FSU en a tiré de nombreuses pistes d'évolution résumées dans les 10 propositions suivantes :

- 1** - revenir dans tous les établissements à la possibilité pour les élèves et apprenti-es qui le souhaitent d'obtenir **un Bac Professionnel après un véritable cursus de 4 ans**, à travers un examen terminal, et non par des parcours mixés ;
- 2** - s'appuyer sur **15 expérimentations de classes spécifiques à l'échelle nationale**, pour assurer un retour à un cursus 4 ans ;
- 3** - **garantir et développer une offre publique de proximité** en matière de formation professionnelle ;
- 4** - **renforcer la formation professionnelle** des élèves et apprenti-es notamment sur les questions agronomiques et de gestion (en assurant 2 après-midi hebdomadaires de pratique et en s'appuyant sur le rôle pédagogique des exploitations et des ateliers technologiques) ;
- 5** - **redonner une véritable valeur au BEPA** en intégrant dans le parcours Bac Pro des épreuves communes aux deux niveaux ;
- 6** - **réorganiser l'épreuve de contrôle** pour en faire une véritable épreuve de rattrapage structurée ;
- 7** - **mettre en place un appui personnalisé des élèves et apprenti-es** sur le temps scolaire avec des moyens pérennes ;
- 8** - **favoriser la poursuite d'études après le Bac Pro** par un appui à l'orientation tout au long du parcours ;
- 9** - **aider les étudiant-es issu-es du Bac Pro** par un dispositif d'appui lors du 1er trimestre, voire par une année de transition entre le Bac Pro et l'enseignement supérieur ;
- 10** - **accompagner les équipes éducatives** par un dispositif national impliquant l'Inspection et le Dispositif National d'Appui.